

LES MIGRANTS CASSE-TÊTE POUR L'EUROPE

L'Europe a eu du mal à gérer la grande crise migratoire des années 2015-2016. Depuis, les flux de migrants illégaux ont fortement décliné, les routes ont changé. L'Union veut se protéger mais ses frontières demeurent poreuses et ses dirigeants divisés.

Par Vincent Nouzille

Nous sommes mieux outillés pour surveiller les migrations irrégulières. » Fabrice Leggeri, le directeur de Frontex, l'agence européenne de protection des frontières de l'Union européenne, se veut rassurant. Installées dans un immeuble du centre de Varsovie, en Pologne, ses équipes tentent de suivre en temps réel, 24 heures sur 24, sur des écrans géants, les arrivées illégales sur le sol de l'Union. « Les cartes de notre salle de situation sont alimentées par des données des Etats membres, par des images aériennes et satellitaires ainsi que par nos officiers de liaison sur le terrain », détaille Ewa Moncure, la porte-parole de Frontex. Ces derniers mois, l'inquiétude s'est déplacée du côté du détroit de Gibraltar, entre le Maroc et l'Espagne, où les passagers clandestins affluent. Créée en 2004 sans grands pouvoirs, Frontex monte lentement en puissance pour détecter ces migrations illégales et essayer de les empêcher : ses 650 agents utilisent déjà deux drones et seront bientôt dotés d'une flotte de voitures,

d'avions et de bateaux. « Mais il nous faut plus de moyens propres pour aider les Etats à sécuriser les frontières extérieures de manière unifiée. C'est une des leçons de la grande crise migratoire syrienne des années 2015-2016 », estime Fabrice Leggeri.

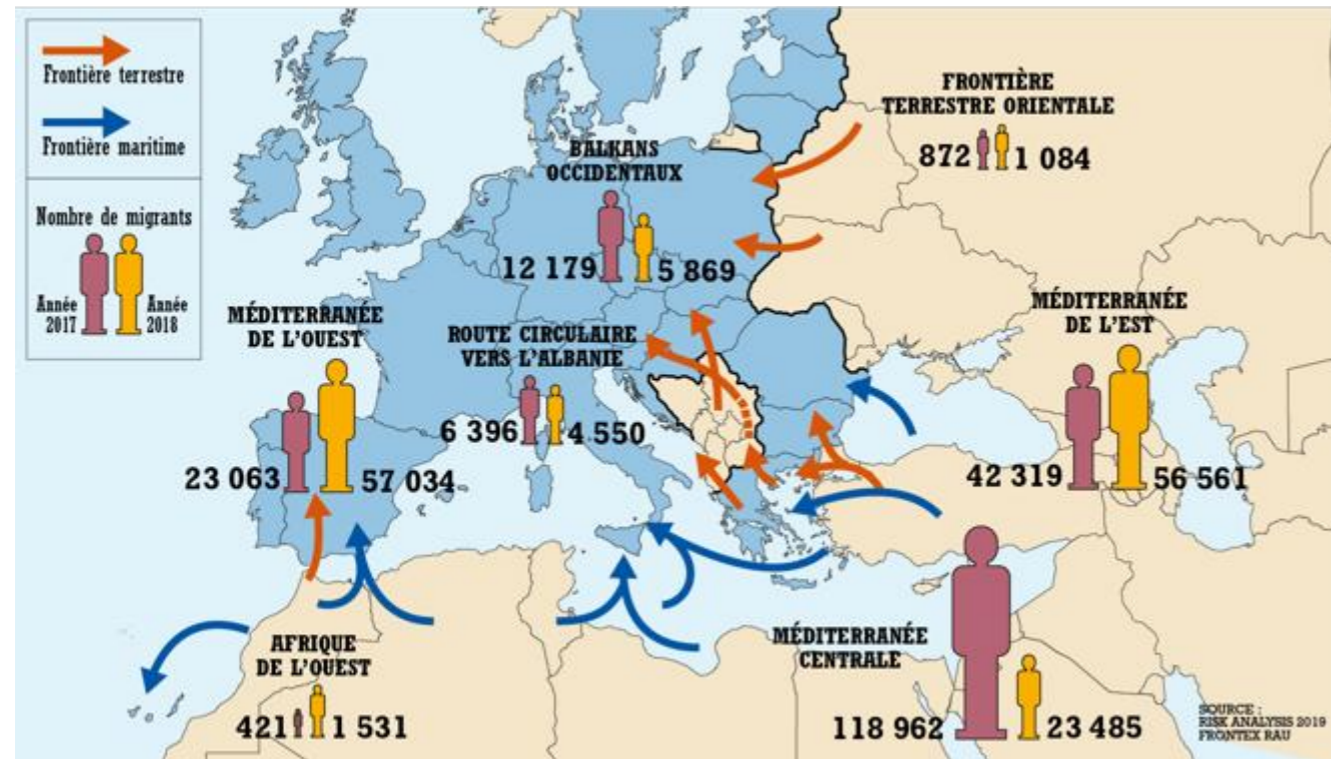
Le défi est titanesque. Même lorsque Frontex emploiera 10 000 agents, en 2027, dans son corps de gardes-frontières – qui s'ajouteront aux 115 000 policiers déployés dans les 26 pays membres de l'espace Schengen –, l'Europe aura bien du mal à étanchéifier parfaitement ses 14 000 kilomètres de frontières terrestres et sa façade méditerranéenne. Par ailleurs, les flux des migrations vont rester « dynamiques » – selon l'expression de Frontex – sous la conjonction des guerres et des crises qui frappent l'Afrique et le Moyen-Orient. « A défaut de stabiliser ces zones, la pression migratoire demeurera forte », juge Vincent Cochetel, l'envoyé spécial pour la Méditerranée centrale du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), basé à Tunis.

De plus, la cacophonie règne toujours au sein de l'Union sur la politi- ➔



Migrants secourus en Méditerranée au large des côtes libyennes. Début 2018, le nombre de passages a chuté de 80 % par cette route maritime.

FLUX MIGRATOIRE DE 2017/2018



que migratoire et l'accueil des demandeurs d'asile (*lire p. 56*), entre une Allemagne plutôt ouverte, une Italie désormais fermée, une Hongrie refusant tout quota de relocalisation de migrants syriens et une France qui a accepté son quota en 2015... sans le respecter. Conséquence concrète de ces disputes : l'opération Sophia – la patrouille de trois navires militaires européens en Méditerranée –, qui avait commencé en 2015, a été interrompue fin mars, faute d'accord entre les contributeurs. L'Union européenne veut se protéger, mais ses frontières demeurent poreuses et ses dirigeants divisés.

ACCORDS CONTROVERSÉS AVEC LA TURQUIE ET LA LIBYE

Pourtant, la situation est redevenue un peu plus « calme » ces derniers mois. En 2018, Frontex a détecté 150 000 entrées illégales sur le territoire européen, un chiffre en baisse de 23 % en un an. Loin du pic de la crise des réfugiés syriens de 2015, quand 1,8 million d'arrivées avaient été enregistrées (*voir graphique p. 56*) ! Le reflux, qui se poursuit début 2019 avec une érosion de 13 % au premier trimestre, s'est effectué en plusieurs temps. Première étape : en mars 2016, l'Union européenne a signé un deal avec la Turquie, qui a incité ce pays à

La quasi-fermeture de l'axe libyen a conduit à une augmentation des traversées par la voie occidentale, entre le Maroc et l'Espagne

garder les réfugiés sur son sol et à récupérer des migrants débarqués en Grèce, moyennant une manne européenne de 3 milliards d'euros, renouvelée en 2018. Cet accord controversé a contribué à diminuer drastiquement le flux des départs vers la Grèce, de 885 000 en 2015 à 56 000 en 2018. Mais la situation demeure tendue car des milliers de migrants sont toujours en attente de leur sort, dans des camps turcs et dans des centres de transit des îles grecques. Deuxième étape : en juin 2018, la nouvelle coalition populiste italienne, incarnée par son ministre de l'Intérieur Matteo Salvini, venu de la Ligue, a interdit l'accès des ports italiens aux migrants venus de Libye, provoquant de vives polémiques. Le flux dépassait les 600 000 personnes en quatre ans, avec des opérations maritimes mal coordonnées et au moins 18 000 morts recensés en mer. Les navires des ONG comme SOS Méditerranée, Sea-Eye ou Proactiva Open Arms, déjà entra-

vés dans leurs missions, ont été bloqués à quai. Seuls quelques sauvetages épisodiques sont encore réalisés par des ONG, tandis que les navires commerciaux n'en font plus, par crainte de ne pouvoir accoster dans les ports européens. « Actuellement, il n'y a quasiment plus de secours en mer, laissant les migrants se noyer sans aide, ni témoins », dénonce Michaël Neuman, directeur d'études chez Médecins sans frontières (MSF). En 2018, 2 300 personnes sont décédées en Méditerranée. Troisième étape : durant l'été dernier, l'Union européenne a passé un accord avec le gouvernement libyen, lui donnant toute latitude pour surveiller et intercepter les navires des migrants, en étendant sa zone d'intervention des 12 miles nautiques des eaux libyennes à plus de 100 miles. Les gardes-côtes libyens ont été équipés, formés, avec des fonds européens et l'aide de pays comme la France, qui a promis de livrer des Zodiac. Une manne de plus de 400 millions d'euros s'est déversée en Libye, afin qu'elle arraisonne et retienne les migrants dans des centres de détention. Résultat : le flux des départs a diminué de 80 % l'an dernier et se contracte encore début 2019. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en janvier et février, 262 migrants venus de Libye

ISMAIL ZETOUN/REUTERS, MEHDI CHEBIL/HANS LUCAS, JEAN-PIERRE REY, FRONTEX, INFOGRAPHIE ANDRÉ DE CHASTENET



Migrants ramenés à Tripoli après avoir été interceptés par les gardes-côtes libyens, en juillet 2018.



Des migrants refoulés de France au poste frontière franco-italien de Vintimille.

ont atteint les côtes italiennes et 150 sont décédés en mer, tandis que 855 ont été reconduits par les garde-côtes libyens dans une vingtaine de centres. « La traversée est devenue plus meurtrière et près de 6 000 migrants sont détenus dans des conditions horribles, constate Julien Raickman, chef de mission MSF en Libye. Ils sont enfermés avec femmes et enfants dans moins de un mètre carré par personne, avec une alimentation pauvre, une hygiène épouvantable, des maladies qui se propagent, des violences répétées. » Le directeur de Frontex en convient : « Il faut clairement inciter les Libyens à améliorer cette situation », dit-il. Plus grave : l'aide européenne serait largement détournée par les fonctionnaires et miliciens qui gèrent ces centres de détention et s'enrichissent sur le trafic d'être humains.

LES FILIÈRES MAROCAINES S'ORGANISENT

Malgré la raréfaction des traversées maritimes, la Libye demeure un point d'inquiétude également à cause de la reprise des hostilités sur place ces dernières semaines. D'après les enquêtes de l'ONU, les deux tiers des quelque 700 000 autres migrants présents en Libye souhaitent pourtant y rester travailler. Les autres ne songent qu'à fuir. « Nous ne croyons

La France n'est pas en première ligne, mais elle enregistre plus de passages clandestins dans les Pyrénées et dans les Alpes

pas, pour l'instant, à un départ massif vers l'Europe, car la plupart des candidats au départ préfèrent rentrer chez eux et n'ont plus d'argent, mais j'ai récemment rencontré un migrant africain qui en était à sa huitième tentative de traversée en mer. C'est dire la détermination de certains », explique Vincent Cochetel, de l'UNHCR. La quasi-fermeture de l'axe libyen a conduit à une explosion des passages par la route orientale, du Maroc vers l'Espagne, devenue la principale voie d'accès à l'Europe. En 2018, Frontex y a dénombré 55 000 passages illégaux, soit plus de 150 par jour, deux fois plus qu'il y a un an. En tête : Marocains, Guinéens, Maliens et Algériens. Cet afflux est facilité par le fait que le Maroc n'impose pas de visa d'entrée à la plupart des visiteurs de pays africains. Les filières s'organisent : « Elles ont investi dans des bateaux plus puissants et plus gros, capables d'embarquer près de 100 migrants à chaque fois », constate un expert de



Groupe de bénévoles au col de Montgenèvre (France), début 2019, à la recherche de migrants ayant franchi les Alpes.



Au siège de Frontex, à Varsovie, des opérateurs suivent en temps réels les incidents aux frontières de l'Europe.

Frontex. De plus en plus inquiet, le Maroc a, ces derniers mois, tenté de juguler ce trafic en imposant des conditions strictes aux visiteurs, en opérant davantage de reconduites aux frontières et en arraisonnant plus d'embarcations en mer. Les gardes-côtes espagnols ont également accru leur vigilance. Résultat : le rythme des passages est retombé à 60 par jour. L'autre voie d'accès à l'Europe, par les routes terrestres des Balkans et des pays de l'Est, prend également de l'ampleur, avec près de 6 000 entrées illégales dénombrées l'an dernier, principalement d'Afghans, de Pakistanais et d'Iraniens. Les postes-frontières de Serbie, de Croatie, de Hongrie et de Bulgarie sont particulièrement touchés. « Nous allons déployer nos agents et véhicules sur place pour aider les polices locales », annonce Fabrice Leggeri.

130 EUROS POUR FRANCHIR LA FRONTIÈRE EN BUS

Dans ce contexte mouvant, la France n'est pas directement exposée aux premiers flux d'arrivées, contrairement à la Grèce, l'Italie et l'Espagne. Néanmoins, elle en subit le contre-coup, avec une recrudescence en 2018 du transit de migrants venus du Maroc à la frontière franco-espagnole. Un trajet assez aisé, via des plates-formes

Plus de 320 filières d'immigration clandestine ont été démantelées en France en 2018, un chiffre en hausse de 7 % en un an

de covoiturage ou des autobus. Un réseau d'Africains récemment démantelé faisait ainsi passer la frontière en voiture depuis le Pays basque, puis chargeait les clandestins dans un bus low-cost de Bayonne à Paris. Prix de la prestation : entre 130 et 150 euros. Ce trafic transpyrénéen est toutefois en léger repli depuis début 2019, grâce aux efforts marocains et espagnols. Un autre flux de migrants, venus d'Italie, traverse les Alpes, soit près de Menton, soit via le col de Montgenèvre, avec l'aide de réseaux qui se renouvellent en permanence. Le troisième point de fixation reste les abords de la Manche, où des migrants veulent à tout prix entreprendre le voyage jusqu'en Angleterre, leur destination finale. « Comme la surveillance des abords de Calais s'est renforcée, les filières se dispersent vers d'autres ports de la côte et jusqu'en Belgique. On a vu des groupes d'Iraniens tenter la traversée sur de petites embarcations, ce qui est particulièrement dangereux », confie un expert de la police aux frontières (PAF).

Malgré ces aléas, les forces de police ne sont pas totalement démunies pour endiguer ces flux illicites. Depuis les attentats du 13 novembre 2015, la France a en effet rétabli la possibilité d'instaurer des contrôles aux frontières. Ce dispositif doit se prolonger au moins jusqu'à la fin octobre.

DES RÉSEAUX CRIMINELS TRÈS ACTIFS

Ensuite, la PAF dispose, en son sein, d'un Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre (Ocrist) chargé de traquer les réseaux. Avec plus de 700 enquêteurs sur le terrain, les résultats sont tangibles : 321 filières ont été démantelées l'an dernier (+ 7 % en un an) et près de 1 500 trafiquants présumés arrêtés. « Cela va du simple chauffeur qui conduit quelques migrants à de vrais réseaux criminels, souvent constitués sur une base communautaire », témoigne le commissaire Julien Gentile, qui dirige l'Ocrist. Exemple : un gang basé au Royaume-Uni a fait venir 600 clandestins, surtout afghans, pakistanais et vietnamiens, dans de fourgons depuis le continent. Bénéfice estimé pour les organisateurs : 6 millions d'euros. Sept complices ont été interpellés en France. Malheureusement, des filières comme celles-ci se reconstituent aussi vite qu'elles disparaissent. Un casse-tête de plus sur un sujet brûlant. ■ Vincent Nouzille

DEMANDEURS D'ASILE : LE TROU NOIR DES DÉBOUTÉS

Le sort des demandeurs d'asile est une question épineuse au sein de l'Union européenne.

Leur nombre a fortement augmenté depuis 2014, principalement à cause de la guerre en Syrie. Plus de 4,5 millions de demandes d'asile ont été déposées, dont 1,8 million en Allemagne, 453 000 en Italie et 444 000 en France. Sur ce total, 54 % ont été refusées en première instance. Officiellement, plus de 800 000 migrants sont repartis dans leur pays d'origine entre 2014 et 2018. Mais l'organisation de ces retours est compliquée, la plupart des pays de destination refusant de les reprendre. Nombre de candidats déboutés restent donc en Europe et font appel des décisions prises. Pour éviter l'expulsion, ils déposent une nouvelle demande, après un délai de 6 à 18 mois, dans un autre pays de l'Union, en s'appuyant sur un règlement négocié à Dublin en 2013. Ces doublons et ces transferts de « dublinés » ne sont pas bien répertoriés, ce qui rend incertaine la localisation d'environ 1,5 million de déboutés.

La France y est exposée : l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a enregistré 123 000 demandes d'asile en 2018, un chiffre en hausse de 22 % en un an, alors que la tendance est à la baisse (- 11 %) dans toute l'Europe.

En tête des demandeurs, les Afghans fuyant leur pays, suivis des Albanais, Guinéens, Ivoiriens et Soudanais. Ces données ne détaillent pas le sort de tous les « dublinés », qui, selon les sources, pourraient représenter entre 37 et 50 % des demandes, notamment en provenance d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. La France a accordé 33 380 décisions positives d'asile en 2018 (+ 4,4 % en un an), soit un taux d'accord de 27 %, plus faible que la moyenne européenne. Beaucoup de déboutés en France retenteront sans doute leur chance... ailleurs en Europe.

K. N.

